

**Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e d'animation et d'ingénierie en formation tout au long de la vie, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE, session 2024**

Le Président de l'Université Bordeaux Montaigne,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e d'animation et d'ingénierie en formation tout au long de la vie, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE, au titre de l'année 2024 :

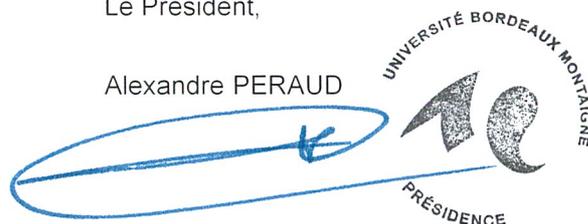
Monsieur HAUQUIN Pascal, igr, président, Université Bordeaux Montaigne, Pessac.  
Madame YVON Elsa, ige, vice-présidente, Université Bordeaux Montaigne, Pessac.  
Monsieur LECLAIRE Jean Christophe, ige, expert, Université de Côte d'Azur, Nice.  
Madame DULOUT Carole, ige, Université de Bourgogne, Dijon.  
Madame FREHEL Ariane, igr, Conservatoire national des arts et métiers, Paris.  
Monsieur MAMMAR Hamid, apa, suppléant, Université Bordeaux Montaigne, Pessac.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Pessac, le 5 juillet 2024

Le Président,

Alexandre PERAUD



The image shows a blue ink signature of Alexandre PERAUD over a circular official stamp. The stamp contains the text 'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE' around the top edge and 'PRÉSIDENCE' at the bottom. In the center of the stamp is a stylized logo consisting of two overlapping shapes, one resembling a 'U' and the other a 'B'.